



**Nous représentons  
les groupements  
de commerçants  
indépendants de France**

# Sommaire



Page 4

Regards croisés

Page 6

Faits marquants

Page 8

Chiffres clés

Page 46

Conseil  
d'administration

Page 47

Équipe

Page 49

Adhérents

Page 10

**Nous faisons  
entendre votre voix  
pour défendre  
un modèle différent.**

Page 20

**Nous portons  
haut vos couleurs  
pour faire grandir  
un commerce  
d'avenir.**

Page 32

**Nous vous  
accompagnons  
pour multiplier  
vos réussites.**

## Le mot de

**Jean Pierre Dry,**  
Président de la FCA



**D**ans une année en clair-obscur – entre instabilité politique, incertitude économique et tensions géopolitiques d'un côté, liesse populaire autour des Jeux Olympiques et proclamation de l'Année internationale des coopératives par l'ONU de l'autre – nos entreprises et nos entrepreneurs ont accumulé les succès.

Le modèle coopératif et associé continue non seulement de surperformer, mais il attire toujours plus d'entrepreneurs dans un nombre croissant de secteurs d'activité, en particulier les services et la santé.

Cette réussite doit tout à nos valeurs de coopération, d'indépendance et de proximité, qui apparaissent plus que jamais en parfaits contrepoints de la situation nationale et internationale.

La FCA est engagée, avec toute l'énergie de son équipe, pour faire valoir ces forces auprès des pouvoirs publics et vous apporter simplicité, stabilité et lisibilité. À travers les services que nous développons tout au long de l'année – rencontres, intelligence économique et juridique, décryptage de l'actualité, communication offensive... – elle est déterminée à épauler ses membres pour les aider à tirer le meilleur parti du modèle coopératif et associé, et à naviguer avec succès dans une période complexe.

C'est dans l'adversité que le Commerce Coopératif et Associé révèle toute sa force !



« Le modèle coopératif et associé est le seul à concilier efficacité économique, maillage territorial, lien social, création d'emplois et dynamisme local. Nous sommes engagés avec ferveur pour nos territoires et nous travaillons bien souvent main dans la main avec les collectivités, les associations, les clubs sportifs... Un rôle essentiel qui doit être conforté. C'est pourquoi la FCA agit auprès des décideurs français et européens sur trois priorités : simplification, financement et transmission. »

— **Pascale Gozzi**, Vice-Présidente de la FCA, administratrice et associée Sport 2000 (désormais Céraclès Coopérative)



**Le mot de**

**Olivier Urrutia,**  
Délégué général de la FCA

À l'unisson du dynamisme des acteurs du Commerce Coopératif et Associé, la FCA a notamment renforcé son rayonnement et ses capacités d'influence par une présence accrue dans des espaces de décision importants tels que le MEDEF et le Conseil national de la consommation (CNC) entre autres.

Ce volontarisme assumé se traduit par d'évidents gains de visibilité auprès des pouvoirs publics comme en attestent les rencontres avec les ministres du Commerce, Mesdames Gatel et Louwagie.

En congruence, les adhésions importantes de groupements tels que Biocoop, Socoda et Oxpharm notamment, ou de Membres Experts reconnus, viennent réaffirmer avec force le rôle essentiel de la FCA dans la promotion du modèle et la qualité plus large de son action. De fait, la constitution au sein de notre fédération d'un Collège des pharmacies vient redire combien le modèle coopératif et associé au service d'une officine libérale, indépendante et performante est une alternative heureuse et puissante à la financiarisation du réseau. Cette initiative illustre également l'agilité et l'adaptabilité de la FCA dans la recherche constante de synergies avec ses adhérents.

Bien sûr, tout cela serait plus difficile sans les ressources adéquates. C'est pourquoi nous avons engagé un vaste chantier de modernisation de la fédération avec la création d'un nouveau site internet plus ergonomique et attractif au service de l'expérience adhérent, des supports de communication à forte valeur ajoutée dans le fond et la forme, et le redéploiement de temps de rencontres entre adhérents visant à créer du commun à même de dépasser les classiques clivages concurrentiels.

Enfin, les arrivées conjointes d'Oscar Dassetto et de Yamina Saydi aux postes de responsable communication institutionnelle et responsable communication interne et relations adhérents respectivement, permettent à la FCA d'envisager l'avenir proche avec ambition et confiance.

« En faisant le pari de l'intelligence collective, le Commerce Coopératif et Associé fait émerger de véritables leaders, et ce dans plus de 30 secteurs d'activité ! Tous reposent sur deux piliers : l'indépendance des chefs d'entreprise et leur engagement envers leur groupement. Cet équilibre entre agilité et force de frappe s'est manifesté en 2024 dans l'extraordinaire capacité d'adaptation de nos enseignes, malgré un contexte d'incertitude économique, politique et international inédit. »

— **Didier Duhaupand**, Vice-Président de la FCA,  
adhérent du Groupement Mousquetaires



# Faits marquants

## 2024

**1<sup>er</sup> janvier**

Le groupement d'officines de pharmacie COS et le réseau coopératif Notaires Office rejoignent la FCA.

**10 avril**

**La FCA rejoint le MEDEF pour porter la voix du Commerce Coopératif et Associé au plus haut niveau.**



**12 avril**

La FCA se voit confier un mandat du MEDEF pour siéger au Conseil national de la consommation.

**25 juin**

La FCA publie son Observatoire économique pour 2023. Le Commerce Coopératif et Associé accélère son développement avec le passage de nombreuses enseignes sous pavillon coopératif et associé, notamment Go Sport et La Grande Récré.



**10 septembre**

Jean Pierre Dry, Président d'honneur de Passion Beauté, première coopérative de parfumeurs indépendants en France, est réélu à la Présidence de la FCA pour un mandat de 3 ans.

**17 octobre**

La FCA soutient la proposition de loi visant à libérer le prêt inter-entreprises, et appelle à simplifier les solutions de financement pour les chefs d'entreprise.

**3 octobre**

« Les commerçants ont-ils encore un avenir ? »  
À l'occasion des Rencontres du Commerce Coopératif et Associé, la FCA soumet le verdict à un Tribunal pour les Générations Futures, qui voit notamment défiler à la barre le président du Groupement Mousquetaires Thierry Cotillard et le CEO d'Alibaba France Paul de Billy. Les étudiants de l'université Paris Dauphine-PSL, partenaire de l'événement, donnent le « oui » vainqueur à une large majorité.

# 2025

18-20 novembre

La FCA réunit 65 dirigeants du Commerce Coopératif et Associé pour son Séminaire : « Repenser le commerce à l'ère de l'IA ».



27 novembre

7 groupements de pharmaciens adhérents à la FCA donnent naissance à son Collège des pharmacies pour faire valoir le modèle coopératif et associé comme solution aux enjeux de la pharmacie et du système de santé. Ils rassemblent plus d'une officine sur deux en France.

10 décembre

La coopérative Ospharm, spécialisée dans l'analyse de données au service des pharmaciens indépendants, rejoint la FCA.



10 décembre

Didier Duhaupand, adhérent du Groupement Mousquetaires qu'il a présidé de 2016 à 2022, est élu Vice-Président de la FCA.

1<sup>er</sup> janvier

L'année 2025 est proclamée Année internationale des coopératives par l'ONU, qui encourage tous les États membres à promouvoir le modèle coopératif et à mettre en évidence ses contributions aux objectifs de développement durable (ODD).



Année internationale des coopératives

20 janvier

La FCA appelle au maintien de la Commission d'examen des pratiques commerciales. Un outil institutionnel efficace, productif et économe pour les finances publiques.

28 janvier

À l'occasion de la Cérémonie des Vœux de la FCA, Brice Teinturier, Directeur général délégué d'Ipsos, dresse le portrait de la France en 2025 et souligne la confiance renforcée des Français dans les entreprises. La FCA dévoile le tout premier guide de la collection « La Coopérative & Vous ».

11 mars

Pascale Gozzi, associée et administratrice Sport 2000 (désormais Céraclès), est élue à son tour Vice-Présidente de la FCA au côté de Didier Duhaupand.

11 mars

Biocoop, n°1 des magasins Bio spécialisés en France avec 740 points de vente et 1 100 sociétaires – commerçants, producteurs, consommateurs et salariés – rejoint la FCA.



10 avril

Le réseau SOCODA, qui regroupe 200 distributeurs indépendants multi-spécialistes, au service des professionnels du bâtiment et de l'industrie, rejoint la FCA.



# Chiffres clés

Pilier de l'économie et de la société, le Commerce Coopératif et Associé est un acteur local qui donne naissance à des champions d'envergure nationale. Porté par des chefs d'entreprise ancrés dans leur territoire, attachés à leur indépendance et engagés pour la réussite de tous, c'est le modèle du XXI<sup>e</sup> siècle par excellence.

## Plus de 30

secteurs d'activité avec de véritables leaders dans l'agroalimentaire, la biologie et l'imagerie médicales, l'habillement, l'hôtellerie, l'immobilier, le négoce de matériaux, l'optique, la pharmacie, mais aussi le sport ou encore le tourisme

## 52 000

points de vente et agences implantés sur tout le territoire, au plus près des Français

## 41 000

chefs d'entreprise indépendants, qui ont fait le choix d'entreprendre au sein du modèle coopératif et associé

## 209 Md€

de chiffre d'affaires réalisé en 2024 par les groupements du Commerce Coopératif et Associé, en croissance de 4 %

## 650 000

emplois partout en France, dans les zones rurales et périurbaines comme dans les grandes métropoles

# Un leader dans de nombreux secteurs



**Les indépendants du Commerce Coopératif et Associé représentent 55 % du marché de la distribution alimentaire** avec des groupements comme les Mousquetaires, Coopérative U, Biocoop et Biomonde, et bien sûr E.Leclerc, leader en France.

**En matière de distribution bio spécialisée, c'est aussi le Commerce Coopératif et Associé qui occupe la première place** avec Biocoop.



**Plus de 50 % des pharmacies en France font partie d'un groupement d'indépendants.**



**Le Commerce Coopératif et Associé représente près de 10 % du marché de la mode et de l'habillement** avec plusieurs groupements dans le top 5, et un leader incontesté : Intersport.



**Près de 45 % du marché de l'optique est représenté par les groupements d'indépendants**, en particulier Krys, Optic 2000, Atol les Opticiens ou encore Visual. Avec un dynamisme certain : la coopérative Krys a ainsi enregistré à elle seule 4 ouvertures de magasins sur 10 dans le secteur en 2024.



**Dans le secteur des jeux et jouets, la coopérative JouéClub** qui compte aussi désormais l'enseigne La Grande Récré **est le premier acteur du marché en nombre de magasins.**



**Sur le marché du sport, deux coopératives sont sur le podium** : Intersport et Céraclès Coopérative (Sport 2000). Et le modèle coopératif et associé est en plein essor avec des groupements spécialisés comme Running Conseil, qui connaît une croissance à deux chiffres.

## Un modèle en expansion dans les services et la santé

C'est un fait saillant : non seulement le modèle coopératif et associé attire à lui de plus en plus d'entrepreneurs, mais la croissance des groupements leur permet d'intégrer des réseaux sous des modèles concurrents. Go Sport, La Grande Récré, Casino, Apothera ou La Cervoiserie, repris par des réseaux d'indépendants, sont ainsi passés aux couleurs du Commerce Coopératif et Associé.

Parallèlement, le modèle connaît un fort développement dans le secteur des services et de la santé. Tenus de répondre à de nouveaux enjeux et de redoubler d'investissements, et face à la financiarisation de l'offre de soin, les indépendants font le choix de se regrouper : dans la pharmacie, la radiologie et l'imagerie, la biologie ou encore la distribution de matériel médical.

**Nous faisons  
entendre  
votre voix  
pour défendre  
un modèle  
différent.**



La FCA est l'organisation représentative des acteurs du commerce et des services organisés sous le modèle coopératif et associé. C'est une interlocutrice privilégiée du gouvernement, des institutions et des élus, à l'échelle nationale et locale. La FCA siège ainsi dans les principales instances du commerce en France et noue un dialogue étroit avec les pouvoirs publics pour porter la voix des chefs d'entreprise indépendants qui ont choisi d'unir leurs forces pour faire la différence.

# Nous représentons ceux qui créent de la valeur pour tous

Dans une période troublée par la dissolution de l'Assemblée nationale, puis la censure du Gouvernement, 2024-2025 aura été marquée par une attention particulière portée aux demandes des entrepreneurs et des entreprises : simplification, pragmatisme et stabilité réglementaire, dans le respect d'un engagement partagé pour une transition durable.

## Simplification des démarches et de la vie des entreprises

L'année 2024 a été marquée par une période d'instabilité gouvernementale qui a suivi la dissolution de l'Assemblée nationale en juin 2024. L'examen du projet de loi simplification, suspendu un temps, a heureusement repris de plus belle en intégrant plusieurs des propositions du Conseil national du commerce.

La FCA a apporté sa contribution à ce mouvement nécessaire de simplification avec des propositions intéressantes sur des thématiques très hétérogènes telles que la simplification du dispositif de prêt inter-entreprises (recherche de solutions de financement) ou encore la sécurité des commerces (lutte contre le vol par la vidéosurveillance).

La FCA se félicite de la nouvelle stratégie européenne qui, dans la suite du rapport sur la compétitivité européenne remis par M. Draghi à la présidente de la Commission européenne en septembre 2024,

a conduit à de grands travaux de simplification concernant des textes majeurs relatifs à la performance extra-financière (CSRD – audit de durabilité). Il ne s'agit pas de réduire les ambitions de durabilité, mais plutôt de concevoir des outils d'audit qui accompagnent les entreprises dans cette démarche et non qui les freinent dans leur développement.

## Pour une consommation plus responsable et durable

La FCA a participé aux travaux de réflexion ayant conduit à un avis et rapport sur l'économie de la fonctionnalité en septembre 2024 qui a été réalisé à la suite du rapport d'un groupe d'experts sur la consommation durable et équitable en décembre 2023.

**Mario Draghi**, Président de la BCE de 2011 à 2019, a présenté en septembre 2024 un rapport très attendu et largement commenté sur la compétitivité de l'Union européenne.



# Plus de 50

dossiers essentiels pour les entreprises et le commerce défendus par la FCA en 2024



Rencontre bilatérale entre la FCA et la ministre chargée du Commerce, de l'Artisanat, des PME et de l'ESS, le 19 mars 2025.

La FCA s'est inscrite en faveur d'un modèle incitant le consommateur à consommer mieux (consommation plus responsable et plus durable) mais sans pour autant promouvoir la déconsommation. Le consommateur, libre de ses choix, doit cependant être mieux informé sur la durabilité et la réparabilité des biens, à l'instar des textes européens prochainement transposés en France pour lutter contre l'écoblanchiment ou pour inciter à la réparabilité.

## Le commerce en demande d'équité numérique

La FCA a rejoint la position exprimée par le Conseil du Commerce de France concernant la situation de concurrence déloyale qui oppose les plateformes e-commerce étrangères par rapport aux autres entreprises du commerce qui opèrent en France.

En parallèle, la Commission européenne a réalisé à l'automne 2024 un bilan de qualité du droit européen en matière de protection des consommateurs pour ce qui est de l'équité numérique. À cet égard, la FCA a indiqué, via Independent Retail Europe, que lutter contre les « darks patterns » en recréant complètement le cadre juridique

pour garantir l'équité numérique serait une « fausse bonne idée », de même que de créer des obligations de « fairness by design » à l'instar de ce qui a déjà été mis en place via le RGPD. L'heure est à l'action et au respect du droit en vigueur tant français qu'européen par tous les acteurs qui s'adressent au consommateur français.

## La nécessité d'une nouvelle loi en faveur des coopératives

La FCA, qui représente le mouvement des coopératives de commerçants détaillants, dresse un bilan plutôt positif de la loi ESS du 31 juillet 2014, mais alerte cependant sur la nécessité de poursuivre le processus législatif de modernisation du statut coopératif et de consolidation des acquis de la jurisprudence en faveur de ce modèle. Cette année 2025 proclamée par l'ONU « Année internationale des coopératives » a fourni l'opportunité de sensibiliser les acteurs publics sur la nécessité d'encadrer encore mieux le statut des coopératives pour sa promotion et son développement.

Les besoins sont nombreux : consolider la jurisprudence économique, répondre au phénomène des multipoints de vente, inscrire les nouveaux objectifs de durabilité, faciliter les dispositifs d'incitation qualitative, mieux identifier les coopératives dans la sphère économique, simplifier l'actuelle procédure de révision, etc.

## Plus de 50 dossiers défendus par la FCA

Cette année encore la FCA est directement intervenue sur plus de cinquante dossiers intéressant les entreprises et le commerce : vente en vrac, autorisations d'exploitation commerciale, REP emballage professionnel, annonces de réduction de prix, expérimentation Oui Pub, etc.

La FCA se félicite particulièrement du maintien de la stabilité du pacte Dutreil et de l'exclusion des services du champ d'application du régime spécial prévu pour les annonces de réduction de prix et de la non-remise en question du dispositif des comparaisons de prix. À noter également l'intégration de nos demandes concernant deux projets de décrets relatifs aux coopératives non encore publiés.



Année internationale des coopératives

# Nos mandats



## Conseil national du commerce

La FCA est membre du CNC (collège des organisations professionnelles) qui peut désormais réaliser des études et formuler des avis et propositions sur tout domaine d'intérêt pour le secteur du commerce et, à la demande du Gouvernement, formuler un avis sur tout projet de texte ayant une incidence sur le secteur du commerce et contribuer à leur évaluation préalable.



## CEPC

La FCA participe activement aux travaux et réunions de la Commission d'examen des pratiques commerciales, instance très utile aux opérationnels qui veille habilement à l'équilibre des relations entre producteurs, fournisseurs et revendeurs au regard de la législation en vigueur.



## Groupement des Cartes Bancaires

La FCA est membre du Conseil Consultatif du Commerce au sein du Groupement des Cartes Bancaires. L'objectif est de partager des visions prospectives et des approches communes notamment sur la transformation des usages, du parcours d'achat et de paiement, l'évolution des produits et des services de paiement CB, la lutte contre la fraude et la sécurisation des données.



## Observatoire de la formation des prix et des marges des produits alimentaires

La FCA dispose d'un siège au comité de pilotage de l'OFPM en qualité de représentant du commerce et de la distribution alimentaire. L'OFPM est un organisme consultatif sous tutelle des ministères de l'Agriculture et de l'Économie, composé des différentes familles professionnelles des filières agricoles et alimentaires et des consommateurs.



## Comités d'évaluation et de pilotage « Oui Pub »

La FCA est membre des comités de pilotage et d'évaluation mis en place en juin 2022 concernant l'expérimentation d'un dispositif interdisant la distribution d'imprimés publicitaires non adressés en l'absence d'une mention « Oui Pub ». Les travaux du comité ont pris fin avec la remise du rapport au Parlement fin octobre 2024.



## Commission des clauses abusives

La FCA siège au sein de la CCA dans le collège des représentants des professionnels. Placée auprès du ministre chargé de la consommation et composée de magistrats, de personnalités qualifiées en droit, de représentants des consommateurs et des professionnels, la CCA rend des avis et recommandations qui font référence et peut être saisie par un juge pour avis.



## Crédit Coopératif

La FCA siège depuis plus de vingt ans au Conseil d'administration du Groupe Crédit Coopératif, une banque coopérative, de plus de 120 ans d'existence, engagée au quotidien pour construire une société solidaire et durable.



## Conseil supérieur de la coopération

La FCA siège au CSC, instance tripartite qui réunit des représentants de coopératives, d'administrations et du Parlement et qui examine les demandes de sorties du statut coopératif. La FCA est également membre du bureau du CSC qui est entre autres chargé de l'examen des candidatures et renouvellement d'agrément des réviseurs.

## Commission des comptes commerciaux de la Nation

La FCA est membre de la CCCN qui, sous la présidence du Ministère de l'Économie et des Finances, a la charge du rapport sur les études et comptes commerciaux sous l'égide de l'INSEE.

## Comité de suivi des négociations commerciales

La FCA est membre du comité de suivi des négociations commerciales présidé par plusieurs ministres et composé des principales fédérations représentatives des acteurs des filières agroalimentaires et industrielles.

## Conseil national de la consommation

Le Conseil national de la consommation est un organisme paritaire consultatif placé auprès du ministre chargé de la Consommation. C'est une instance de concertation entre pouvoirs publics, associations de défense des consommateurs, organisations professionnelles et entreprises assurant des missions de service public. La FCA siège au sein du collège des organisations professionnelles au titre d'un mandat du MEDEF.

# Nos adhésions



## Conseil du Commerce de France

La FCA est membre du CdCF qui est une association regroupant une trentaine de fédérations professionnelles, chargée de représenter le commerce dans toute sa diversité et formuler des propositions. La FCA siège au conseil d'administration et préside la Commission Concurrence Consommation du CdCF.



## Coop FR

La FCA est membre de Coop FR, l'organisation représentative du mouvement coopératif français. La FCA siège au bureau et au conseil d'administration de Coop FR et participe activement aux groupes communications et affaires publiques.



## CPME

La FCA est membre de la CPME et participe aux réunions de ses commissions. La CPME consulte régulièrement la FCA sur des projets de textes en cours, relaie les positions de la FCA et constitue une précieuse source de veille que la FCA relaie auprès de ses adhérents.



## Independent Retail Europe

La FCA est membre d'Independent Retail Europe qui est la voix des groupements de détaillants indépendants en Europe et compte parmi ses membres à la fois des fédérations nationales et des groupements nationaux et internationaux. Cette instance de lobbying consulte régulièrement la FCA et ses autres membres sur les projets d'évolution de la réglementation européenne.



## Mouvement des Entreprises de France

La FCA est membre du MEDEF et participe à plusieurs de ses commissions. Le MEDEF est un acteur essentiel de veille et d'information et consulte régulièrement ses adhérents sur les dossiers de lobbying ou prospectifs.



## Association Française d'Etude de la Concurrence

La FCA est membre de l'AFEC, association indépendante qui a notamment pour objet d'étudier toutes modifications qui pourraient être apportées à la législation et à la réglementation en vue d'améliorer les conditions de la concurrence.



## Mercatel

La FCA est membre du comité de liaison sur les paiements Mercatel qui détient l'expertise s'agissant des moyens de paiement et a pour objectifs de partager et faire comprendre les nouveaux enjeux technologiques et stratégiques du paiement pour le commerce, alerter et coordonner les actions de représentation et de lobbying sur ces sujets.

# Pour une pharmacie libérale, indépendante et performante

Avec huit groupements de pharmaciens indépendants parmi ses adhérents, la FCA fédère plus de la moitié des officines en France. Déterminés à faire valoir le modèle coopératif et associé comme solution aux enjeux de la pharmacie et du système de santé, sept d'entre eux ont choisi de donner naissance à un **Collège des pharmacies** abrité au sein de la FCA. Une instance taillée pour renforcer leur poids dans le débat public.



15 071

adhérents et associés  
sont réunis au sein des  
7 groupements du Collège  
des pharmacies de la FCA



La parole à

**Armand Pinton,**  
Président d'Astera et du  
Collège des pharmacies  
de la FCA

« Le Collège des pharmacies de la FCA a pour ambition de défendre et protéger le modèle libéral et indépendant de la pharmacie, qui garantit l'efficacité du système de santé.

Nous croyons fermement en l'importance de le préserver et de l'encourager dans ce qu'il a de plus fort face aux menaces croissantes qui pèsent sur lui : financiarisation, désertification et perte d'attractivité.

Les 15 000 adhérents que compte nos groupements sont la preuve par l'exemple que le modèle coopératif et associé représente une réponse efficace à ces grands défis pour la pharmacie et le système de santé de demain.

C'est pour cela que notre Collège sera une force de propositions dans le débat public, avec la mission d'éclairer les décideurs sur l'avenir de la pharmacie et sur les mesures à prendre pour protéger ce secteur essentiel. »

## Les membres du Collège



### Astera

Astera est un groupement coopératif français de pharmaciens qui propose des solutions pour le développement de l'officine. Au travers de sa filiale CERP Rouen, il est aujourd'hui le deuxième grossiste répartiteur français en termes de parts de marché.



### La Coopérative Welcoop

Fondée en 1935 à Nancy, née coopérative de pharmaciens, La Coopérative Welcoop est une communauté professionnelle unique, véritable laboratoire d'idées, de services et de solutions au service de la santé, avec des activités en Europe et à Hong-Kong.



### Elsie Santé

L'enseigne Elsie Santé est un groupement coopératif née en 2016 d'un réseau indépendant de pharmaciens leaders en France et spécialisés dans la distribution de produits officinaux et de parapharmacie.



### Giphar

Créé en 1968, le Giphar (Groupement Indépendant de Pharmaciens indépendants) est le leader des réseaux de pharmacies sous enseigne sur le marché français.



### Giropharm

Créé en 1986 pour apporter aux pharmaciens de meilleures conditions d'achats, Giropharm a progressivement développé une palette complète de prestations et d'outils pointus répondant aux besoins quotidiens des officines et apportant une forte valeur ajoutée aux patients. En septembre 2024, Giropharm a annoncé l'acquisition d'Apothera.



### Socopharm

Créé en 2009, Socopharm est le groupement leader sur l'île de la Réunion dans le secteur des pharmacies. Il constitue une véritable porte d'entrée pour tous types d'acteurs dans l'univers pharmaceutique qui souhaitent s'implanter sur ce territoire.



### Totum Pharmaciens

Totum Pharmaciens est un réseau de 275 pharmacies présentes partout en France. Elle est la 1<sup>re</sup> enseigne de pharmacie qui associe excellence médicale et performance commerciale dans un modèle de commerce associé.

# Pour défendre les enjeux spécifiques de la filière alimentaire

Le **Collège alimentaire** porte la voix des enseignes du Groupement Mousquetaires et du Mouvement E.Leclerc auprès du monde agricole, des acteurs de la transformation agroalimentaire et des pouvoirs publics. Présidé par Yves Audo, adhérent Intermarché et Netto installé dans les Pyrénées-Atlantiques, accompagné de Pascal Robert, Vice-Président, adhérent E.Leclerc dans la Manche, il est présent dans neuf interprofessions agricoles et un établissement public.



La parole à

**Yves Audo,**  
Président du Collège  
alimentaire de la FCA

« Alors que le contexte économique reste marqué par l'inflation alimentaire, les enseignes du Collège jouent un rôle crucial dans les échanges interprofessionnels. Elles agissent comme des ponts entre producteurs, industriels et consommateurs, avec à la clé une meilleure compréhension des enjeux de chaque maillon.

En favorisant une collaboration étroite, elles contribuent à garantir des prix justes tout en préservant la qualité des produits. Face à l'incertitude économique, il est essentiel de renforcer ces liens pour garantir la résilience de notre filière alimentaire. »



## Les membres du Collège



Comité National pour la Promotion de l'Œuf

### CNPO

Le Comité National pour la Promotion de l'Œuf (CNPO) est l'interprofession de l'œuf, reconnue par les pouvoirs publics depuis 1996 et chargée de contribuer au développement de la filière.



### InterApi

InterApi est l'interprofession des produits de la ruche. Reconnue par les pouvoirs publics en 2019, elle rassemble les métiers de la filière apicole : apiculteurs, conditionneurs et distributeurs.



### Interfel

Interfel est l'organisation interprofessionnelle nationale qui rassemble l'ensemble des métiers de la filière fruits et légumes frais depuis la production jusqu'à la distribution (grandes surfaces, commerces spécialisés et restauration collective), en passant par la coopération, l'expédition, l'importation, l'exportation, et le commerce de gros. La FCA est membre du collège aval.



### CNIEL

Le Centre national interprofessionnel de l'économie laitière a vu le jour en 1973 sous l'impulsion des producteurs et des transformateurs.



### France Filière Pêche

Initiative originale et unique dans le monde de la pêche maritime, l'association France Filière Pêche regroupe exclusivement des acteurs privés des différents stades de la filière pêche française. L'Association compte 13 membres permanents et 2 membres associés, et fonctionne de manière interprofessionnelle. Elle est organisée autour de trois collèges : production, commerce-transformation et distribution.



### INTERBEV

INTERBEV regroupe 22 organisations professionnelles nationales représentant les différents métiers du secteur économique du bétail et de la viande : éleveurs, commerçants en vif (animaux vivants), groupements de producteurs, marchés aux bestiaux, abatteurs, grossistes, industriels, distributeurs (boucherie traditionnelle et grande distribution) et restauration collective. Elle a vu le jour en 1979.



### FranceAgriMer

FranceAgriMer est un établissement public administratif créé en 2009 et placé sous la tutelle du ministère de l'Agriculture. C'est un organisme payeur reconnu par les pouvoirs publics, les collectivités territoriales et les professionnels des secteurs agricole, agroalimentaire et de la pêche, tant pour la gestion des aides européennes que nationales.



### AIB

Afin de mettre en lumière les multiples facettes et atouts de ce fruit, les professionnels de la filière se sont rassemblés en 2012 au sein de l'Association Interprofessionnelle de la Banane. L'AIB réunit l'ensemble des métiers de la filière : producteurs, importateurs, mûrisseurs, grossistes, primeurs et distributeurs. Elle a été reconnue organisation interprofessionnelle agricole dès 2016 par le droit rural français et par l'Union européenne, avec l'objectif de valoriser et défendre la filière et ses métiers, ainsi que d'encourager la consommation des bananes de toutes origines sur le marché métropolitain. C'est le référent institutionnel de la filière banane en France, à la fois porte-parole et source d'informations privilégiée sur tous les aspects de ce fruit.



### ANVOL

ANVOL, association nationale interprofessionnelle de la volaille de chair, regroupe depuis 2018 tous les maillons de la filière de l'accoupage à la distribution et la restauration, en passant par l'élevage et l'alimentation des animaux (poulet, dinde, canard, pintade, caille et pigeon).



### INAPORC

Reconnue par les pouvoirs publics depuis 2003, Inaporc est l'interprofession nationale porcine. Elle rassemble tous les métiers de la filière porcine française : fabricants d'aliments pour les porcs, éleveurs, coopératives, abatteurs-découpeurs, industriels de la charcuterie-salaison, grande distribution, artisans bouchers et charcutiers-traiteurs, et restauration collective.

**Nous  
portons haut  
vos couleurs  
pour faire  
grandir  
un commerce  
d'avenir.**



Le rayonnement du Commerce Coopératif et Associé est au cœur de la mission de la FCA. Faire naître de nouvelles coopératives, accompagner leur croissance, susciter des vocations entrepreneuriales, mieux faire connaître un pilier de l'économie et de la société, développer un écosystème vertueux pour les chefs d'entreprise indépendants et leurs groupements... Au service d'un modèle d'avenir, la FCA s'investit sans compter.

# Nos grands rendez-vous

## Les Vœux de la FCA

Le mardi 28 janvier 2025, la FCA a organisé sa cérémonie annuelle des vœux au Musée Jean-Jacques Henner, réunissant adhérents, partenaires et acteurs du commerce coopératif. Cet événement a été l'occasion de célébrer les réussites de l'année écoulée et de partager les ambitions pour 2025, proclamée par l'ONU « Année internationale des coopératives ».



La parole à

**Brice Teinturier,**  
Directeur général  
délégué d'Ipsos

« Le rôle des patrons de PME et des grands groupes est plus que jamais fondamental dans notre pays. D'abord, évidemment, en raison de la richesse qu'ils créent, du nombre de Français qu'ils emploient et de leur contribution directe et indirecte au financement des services publics auxquels les Français sont tant attachés. Mais aussi, en raison de l'importance du déclinisme qui mine le moral de la population. Il y a de multiples causes à ce sentiment et pas seulement économiques mais il est évident qu'une croissance soutenue, l'atteinte du plein emploi et des réussites entrepreneuriales aussi bien mondiales que locales sont de nature à améliorer le moral des Français. »

Face à la défiance à l'égard des institutions et décideurs politiques,

# 82%

des Français placent leur confiance dans les PME

Source: Enquête « Fractures françaises », Ipsos (2024)



Jean Pierre Dry, Président de la FCA, a donné le coup d'envoi de la cérémonie annuelle des vœux au Musée Jean-Jacques Henner, le 28 janvier 2025.



## Les Rencontres du Commerce Coopératif et Associé

Les Rencontres du Commerce Coopératif et Associé ont réuni plus de 300 participants jeudi 3 octobre 2024 sous un format aussi inédit qu'original : un Tribunal pour les Générations Futures. Et le verdict du jury de professionnels et d'étudiants a été sans appel : l'avenir appartient aux commerçants !

« Le consommateur cherche dans le magasin physique une expérience à part entière. »

— **Paul de Billy**, CEO d'Alibaba France

« L'hyperconsommation n'est pas tenable dans l'intérêt des générations futures. »

— **François Gemenne**, Chercheur et professeur à HEC

« Le bon centre-ville c'est celui où on habite, où on travaille et où on consomme. »

— **Alain Chrétien**, Maire de Vesoul et Vice-Président de l'AMF



« Commerçant indépendant c'est une passion. Mieux : un choix de vie. »

— **Thierry Cotillard**, Président du Groupement Mousquetaires

# 2025, année internationale des coopératives

Le Commerce Coopératif et Associé voit son rôle reconnu par les plus hautes instances internationales. En France, il réunit plus de 41 000 entrepreneurs qui ont fait le choix d'unir leurs forces pour conjuguer indépendance, gouvernance démocratique, performance économique, ancrage territorial, lien social et création de richesses locales.

À travers sa résolution proclamant 2025 « Année internationale des coopératives », l'ONU encourage les États membres et les parties prenantes à promouvoir le modèle coopératif pour sa contribution exceptionnelle au développement économique et social, et pour son rôle central dans la réalisation des objectifs de développement durable (ODD).

Tout au long de l'année 2025, partout en France et dans tous les secteurs, des coopérateurs – agriculteurs, commerçants, artisans, consommateurs, habitants, salariés – se passeront la flamme coopérative imaginée par Coop FR et symbolisant l'engagement qui les anime.



« Au moment où 1 salarié sur 10 dans le monde est engagé dans notre modèle, et quelques mois après avoir assumé jusque dans notre nom notre modèle coopératif à part, j'ai eu le grand privilège pour Coopérative U d'allumer la flamme coopérative pour le lancement de cette Année internationale des coopératives. Elle symbolise que la performance ne s'oppose pas à l'éthique. Au contraire, l'éthique peut devenir un levier de croissance. »

— **Dominique Schelcher**, Président-Directeur général de Coopérative U

# Nos guides pratiques en faveur d'un modèle unique

À l'occasion de l'Année internationale des coopératives, la FCA a mobilisé ses équipes, adhérents et Membres Experts pour concevoir « **La Coopérative & Vous** », une collection de 5 guides détaillant les atouts et les spécificités des coopératives de commerçants. Un concentré d'expertise au service du rayonnement du modèle.



# Nous participons à la fabrique du savoir et à sa transmission

La FCA accompagne les futures générations de commerçants et rapproche universitaires et professionnels. Avec un triple objectif : créer des vocations entrepreneuriales, enrichir les connaissances dans des champs disciplinaires allant du droit des sociétés à la sociologie de la consommation, et nourrir le dialogue entre recherche académique et enjeux stratégiques de ses adhérents.

## Investir pour la recherche académique

Colloques de haut niveau, partenariats académiques de long terme... la FCA s'investit aux côtés de ceux qui pensent et façonnent le commerce du futur dans toutes ses dimensions : économique, juridique et sociétale.

Par exemple au sein de la Chaire « Droit de la consommation » abritée par l'université CY Cergy Paris Université. Une instance qui a vu ses travaux utilisés et cités par la Commission européenne, et qui éclaire ainsi la décision politique française et internationale. En juin, le jury de la Chaire, auquel siège la FCA, a décerné son prix annuel à une thèse ambitieuse en droit européen de la consommation qui participera à faire évoluer la doctrine. Et en décembre, la FCA s'est associée à un nouveau programme de recherche de la Chaire – « La promotion de la réparation, vecteur de durabilité des biens » – pour y porter la voix des entreprises.

La contribution de la FCA s'étend aussi aux grandes rencontres interdisciplinaires. Elle a pris part en octobre 2024 à la 27<sup>e</sup> édition du Colloque Étienne Thil, forum de référence autour des mutations du commerce. Elle a eu l'honneur d'y remettre le Prix du Meilleur Ouvrage 2024 en Distribution à Maria Mercanti-Guérin pour *Web crash : Le jour où le Web a fait faillite* (Éditions EMS, 2023).

Et en novembre 2024, c'est lors d'un colloque organisé par la Cour d'appel de Versailles, consacré aux évolutions du droit de la consommation, que la FCA a apporté son éclairage sur les enjeux environnementaux auxquels sont confrontés les acteurs du commerce. Avec une conviction forte : parce que les nouvelles règles du commerce ne peuvent ignorer les impératifs environnementaux, un dialogue étroit doit se nouer entre juges, chercheurs... et chefs d'entreprise de terrain.

Son engagement prend aussi la forme d'un appui concret aux coopératives engagées. Début 2024, les coopératives Optic 2000, Coopérative U et E.Leclerc figuraient parmi les lauréats du Grand Prix ESSEC du Commerce Responsable, salués pour leur action RSE. Ce prix, porté par les étudiants de la Chaire Grande Consommation de l'ESSEC et soutenu par la FCA depuis sa création, distingue les meilleures pratiques des acteurs du commerce et du e-commerce, B2B comme B2C.

## Sensibiliser les étudiants et professionnels en devenir

Auprès des étudiants, la FCA met en lumière les opportunités du Commerce Coopératif et Associé, qu'il s'agisse de répondre à une vocation entrepreneuriale ou de rejoindre l'un des nombreux métiers exercés dans chaque groupement.



À travers ces engagements, la FCA contribue à façonner le commerce de demain.

C'est aussi l'opportunité, en retour, de se confronter aux enjeux et aux attentes des générations futures, notamment en matière de développement durable.

En 2024, c'est ainsi en partenariat avec l'Université Paris Dauphine-PSL et ses étudiants venus en nombre que la FCA a tenu son grand rendez-vous annuel : les Rencontres du Commerce Coopératif et Associé.

Tout au long de l'année, la FCA multiplie également les interventions : à l'ESCP, à l'Université Sorbonne Paris Nord, à l'IGR-IAE Rennes, à l'ESPL d'Angers... Des temps d'échange privilégiés avec des étudiants de tous niveaux, du BTS au Mastère spécialisé, et dans des cursus variés, de l'entrepreneuriat au droit en passant par le marketing.

## Nos partenaires



# Nous portons une voix qui compte dans le débat public

En 2024, la FCA a engagé de nombreux chantiers de longue haleine sur le front de la communication. Si certains ne verront le jour qu'en 2025, à l'instar de la refonte de son site internet ou de son magazine périodique, d'autres portent déjà leurs fruits. Un triple objectif : peser davantage dans le débat public, accompagner l'extraordinaire dynamisme du Commerce Coopératif et Associé, et renforcer encore l'excellence des services proposés à ses adhérents, avec des outils repensés, améliorés et simplifiés.

## Un dialogue renforcé avec les médias

Entre mai 2024 et mai 2025, la FCA a diffusé près de vingt communiqués auprès des médias. C'est le reflet d'une volonté affirmée de s'emparer pleinement des sujets économiques, politiques et sociaux qui font l'actualité et qui impactent directement les groupements d'indépendants du commerce et des services.

En parallèle, la FCA est parvenue à négocier des exclusivités pour *Les Echos* ou *LSA*. Plus largement, elle continue à renforcer son dialogue avec la presse, invitée pour la première fois à l'occasion de sa cérémonie des vœux le 28 janvier 2025.



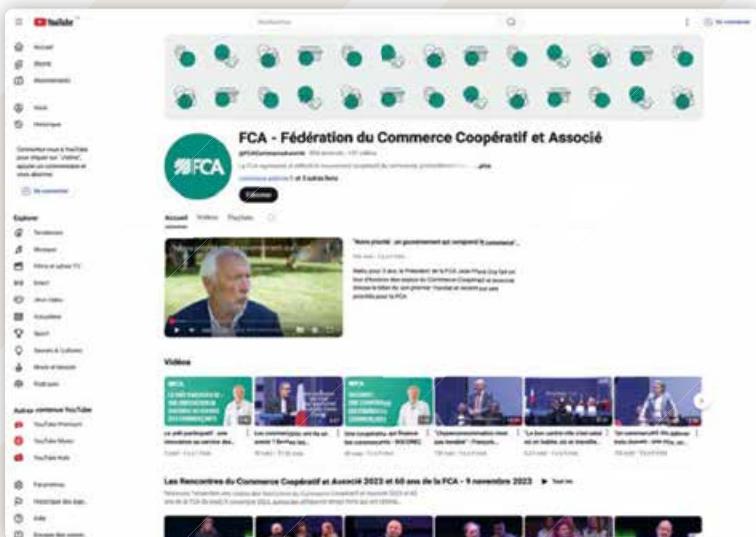
En juin 2024, *Les Echos* font paraître en exclusivité les résultats de l'Observatoire économique de la FCA.

## Une place accrue pour les réseaux sociaux

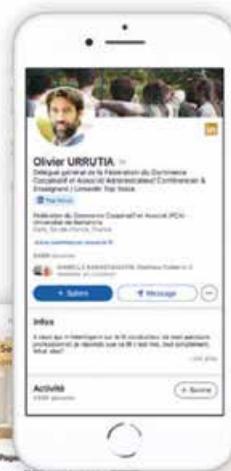
Sur les réseaux sociaux, la FCA a fait le choix d'une présence accrue, notamment en exploitant davantage de nouveaux formats et en particulier la vidéo. Les replays des Rencontres du Commerce Coopératif et Associé ont ainsi totalisé près de 10 000 vues sur la chaîne YouTube de la FCA.

Sur la même période, la FCA a accueilli 1 000 nouveaux abonnés sur sa page LinkedIn, tandis que ses publications ont cumulé 170 000 impressions et 4 000 réactions. Une performance obtenue de façon strictement organique, et qui positionne la FCA devant les principales fédérations du commerce.

Cette dynamique est largement portée par le Délégué général de la FCA, Olivier Urrutia, qui a vu son influence et son expertise sur la plateforme reconnue par LinkedIn en 2024 en intégrant le programme Top Voice de la plateforme. Une vraie distinction.

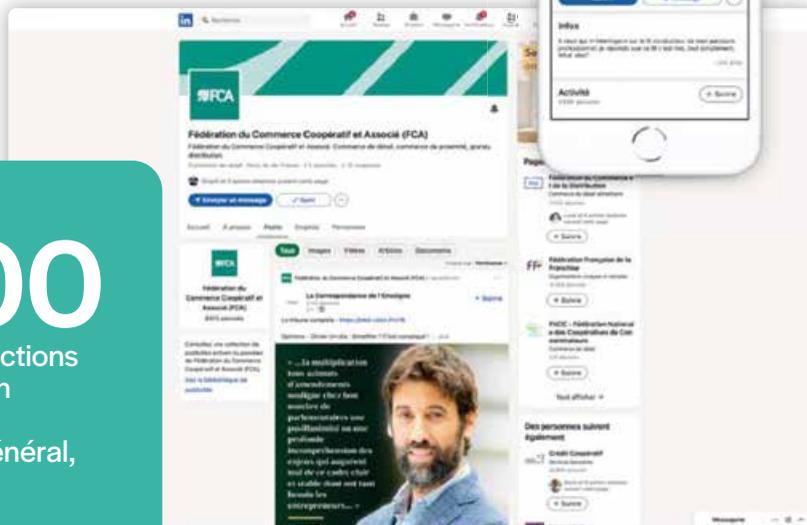


Résultat : entre mai 2024 et mai 2025, ses publications sur le réseau social ont accumulé 650 000 impressions et suscité 8 000 réactions. Elles sont aujourd'hui suivies par près de 10 000 abonnés. Un canal d'influence privilégié pour porter la voix du Commerce Coopératif et Associé.



# 820 000

impressions et 12 000 interactions ont été générées sur LinkedIn au cours de l'année écoulée par la FCA et son Délégué général, Olivier Urrutia



# Nos partenaires au cœur du commerce

La FCA s'entoure de partenaires de premier plan, dont certains sont à ses côtés depuis sa création. Forts de leur expertise unanimement reconnue auprès des groupements et des entrepreneurs indépendants du commerce et des services, ces acteurs amplifient l'action de la FCA et démultiplient son impact.



La parole à

**Jean Pierre Dry,**  
Président de la FCA

« Contribuer à l'épanouissement d'un écosystème vertueux fait partie depuis toujours des missions centrales de la FCA. L'échange entre pairs, la coopération et l'intelligence collective sont au cœur de la réussite du Commerce Coopératif et Associé. En travaillant avec des partenaires de confiance et engagés pour notre modèle, nous œuvrons directement à sa réussite et à son rayonnement. »



## Crédit Coopératif, la banque historique

Partenaire historique de la FCA, le Crédit Coopératif est la banque coopérative de l'économie sociale et solidaire, des entreprises de l'économie réelle et des citoyens engagés. Elle compte parmi ses clients des coopératives d'artisans, de transporteurs, agricoles, maritimes, mais aussi des coopératives de salariés Scop et Scic, et bien sûr des groupements du Commerce Coopératif et Associé ainsi que leurs adhérents.

« Les entreprises coopératives prouvent qu'il est possible d'entreprendre en collectif. Un modèle pertinent pour répondre aux besoins actuels et aux grandes transitions de la société. »

— Jérôme Saddier, Président du Crédit Coopératif



Le 18 mars 2025, la FCA participait au Sommet CB pour aller à la rencontre de 1 500 acteurs clés de l'écosystème des paiements et de la monétique : banques, industriels, fintechs et institutions publiques.

## CB, l'allié des moyens de paiement

« Une question de vie ou de marge » : c'est tout l'enjeu derrière les moyens de paiement, trop souvent relégués au second plan et pourtant centraux dans l'activité d'une grande partie des chefs d'entreprise du Commerce Coopératif et Associé.

Visa, MasterCard... Ces noms tendent à occulter celui qui est pourtant – et de loin ! – le plus gros acteur du paiement par carte en France : CB, une solution souveraine qui offre des garanties hors pair en matière de coût et de sécurité des données, le tout avec des services innovants pour améliorer l'expérience client et faciliter la vie des commerçants.

La FCA et CB unissent ainsi leurs forces pour sensibiliser les commerçants aux enjeux du coût, de la fiabilité mais aussi de l'expérience client autour du paiement, véritable « dernier kilomètre » de l'acte d'achat.



## SOCOREC, le bras armé financier

Créée en 1963 par des groupements de commerçants indépendants, la coopérative SOCOREC est le bras armé financier du Commerce Coopératif et Associé. Avec des solutions comme le prêt participatif ou la garantie de prêt, elle a développé des outils exclusifs et innovants pensés pour répondre aux enjeux spécifiques des groupements et des chefs d'entreprise indépendants.

« Dans les services comme dans le commerce, la famille coopérative s'agrandit. Et il faut aujourd'hui être innovant dans le financement du Commerce Coopératif et Associé, à un moment où les besoins en matière de transmission d'entreprise s'ajoutent aux besoins liés aux transitions énergétiques, numériques mais aussi sociétales. »

— **Éric Holzinger**, Directeur général de SOCOREC

## In Extenso

### In Extenso, le réseau d'expertise comptable

In Extenso accompagne plus de 160 000 chefs d'entreprise et produit 240 000 paies chaque mois. Le groupe d'expertise comptable et de conseil se distingue par des valeurs fortes et par son attachement à la culture de l'indépendance et à l'esprit collaboratif : son modèle repose sur des experts-comptables associés.

« La complexification administrative, la fiscalité, la gestion du patrimoine du dirigeant ou encore la transmission d'entreprise sont des enjeux majeurs pour les chefs d'entreprise indépendants et pour le tissu entrepreneurial français dans son ensemble. À travers ce partenariat, In Extenso réaffirme son engagement aux côtés de ceux qui entreprennent, qui innovent et qui créent de la valeur pour tous. »

— **Antoine de Riedmatten**, Président du Directoire d'In Extenso

**Nous vous  
accompagnons  
pour multiplier  
vos réussites.**



La FCA déploie des solutions et des ressources à haute valeur ajoutée pour épauler ses adhérents en matière de veille, d'analyse, de conseil, d'information, de communication ou encore de formation. Tous ces services répondent à un seul objectif : épauler les chefs d'entreprise indépendants et les groupements, et plus encore à l'heure où les incertitudes politiques, économiques, réglementaires et environnementales s'accumulent.

# Nous apportons de l'intelligence économique et juridique de haut niveau

Depuis sa création, la fédération informe et accompagne ses adhérents dans les domaines juridiques, économiques, législatifs ou fiscaux, au moyen de plusieurs supports d'information et d'évènements (Notes Focus, groupes juridiques, webinaires, etc.). Cette année a encore donné lieu à de nombreuses réponses juridiques, relectures ou constructions de documents, et organisation de groupes de travail.

## Droit coopératif

La FCA a poursuivi sur l'exercice 2024-2025 ses réunions juridiques à thème, dédiées au droit coopératif et intéressant les coopératives membres de la FCA et certains Membres Experts de la FCA. Ces réunions ont été principalement consacrées à la réalisation d'une nouvelle note de doctrine « Élection et cooptation des administrateurs » (septembre et novembre 2024) ainsi qu'au travail en cours sur la nouvelle Foire aux questions « Coopérative de commerçants et coopérateurs en difficulté » (mars et avril 2025). Une réunion spéciale a été consacrée à la présentation puis la discussion de nouvelles propositions d'évolution du droit coopératif (mai 2025).

→ Lors du groupe juridique Coopératives de mars 2025, la FCA a présenté son **Observatoire juridique**, nouvel outil au service des adhérents de la FCA.

# 5

réunions du groupe juridique Coopératives se sont tenues entre mai 2024 et mai 2025

## Consommation

Le groupe juridique Consommation s'est réuni sur la thématique principale des annonces de réduction de prix, à propos notamment de la présentation du rapport REFIT de juin 2024 et la mise à jour en cours de la Foire aux questions MEDEF/DGCCRF (septembre 2024).

## Protection des données

Un partage d'expériences sur les problématiques identifiées par les adhérents a conduit la FCA à rechercher des solutions de DPO externe mutualisé à titre d'illustration. Dans le cadre du Club Protection des données de la FCA, un webinaire a été organisé avec un cabinet d'avocats afin de présenter une solution DPO pour le groupement et son réseau (juin 2024).

## Nos autres outils d'information juridique

La FCA dispose d'outils pour communiquer dans l'espace dédié exclusivement aux adhérents de la FCA et aux Membres Experts de la FCA, notamment :

### Notes focus :

- Modernisation du droit des sociétés (juin 2024)
- Rapport sur l'évaluation de l'impact de la loi AGECE (juillet 2024)
- Directive devoir de vigilance (juillet 2024)
- Directive droit à réparation (novembre 2024)
- Règlement écoconception (décembre 2024)
- Chronique de jurisprudence du Commerce Coopératif et Associé n°9 (janvier 2025)
- Règlement sur les emballages et déchets d'emballages (mars 2025)

### Fiches zoom :

- Nouveaux seuils de taille des sociétés (juillet-août 2024)
- Feu vert sur la modernisation des AG et conseils (novembre 2024)
- Gestion des avis en ligne (décembre 2024)
- Élection et cooptation des administrateurs (janvier 2025)
- La fiscalité des ombrières (février 2025)
- Les réserves dans le Commerce Coopératif et Associé (avril 2025)

### « Les RDV juridiques » : l'essentiel pour tout comprendre en 30 minutes

- Encadrement des allégations environnementales (septembre 2024)
- Élection et cooptation des administrateurs (mars 2025)
- Règlement écoconception (mars 2025)
- Règlement emballages (avril 2025)
- Les grands adhérents (mai 2025)

→ En 2025, le format des documents juridiques prépare sa mue pour une plus large diffusion auprès des collaborateurs et adhérents des groupements.

## Les services juridiques fournis par la FCA

s'adaptent aux besoins des entreprises membres : échange et information par téléphone ou par email, expertise et toilettage de documents sociétaux, accompagnement en matière d'évolutions stratégiques, mise en relation et intermédiation d'experts, interventions devant les instances des groupements, organisation de formations juridiques, etc. La fédération dispose également d'un vivier d'experts qu'elle développe et avec lequel elle s'entretient régulièrement, notamment à travers le Club des experts qui réunit les Membres Experts de la FCA.

De mai 2024 à mai 2025

Plus de  
**200**  
consultations

# Nous gardons un œil sur l'actualité et amplifions votre actualité

Informers, fédérer, valoriser : à travers *L'Hebdo* et le *Repères Flash*, la FCA accompagne au plus près ses adhérents. Deux formats complémentaires pour rester connectés à l'actualité, relayer les actions de la fédération, partager les temps forts du réseau et faire rayonner les initiatives du Commerce Coopératif et Associé, partout sur le territoire.

## *L'Hebdo*, l'actualité en un clic

C'est LE rendez-vous incontournable du vendredi. *L'Hebdo*, c'est une veille ciblée, un agenda partagé, et un point complet sur l'actu. On y retrouve tout ce qu'il faut savoir sur la semaine écoulée... et celle à venir.

Réservée aux adhérents et Membres Experts, cette newsletter est le fil rouge de l'info au sein de la FCA.

# 48

newsletters *L'Hebdo*  
diffusées entre  
mai 2024 et mai 2025





# Nous sommes un forum d'échange entre pairs

La FCA continue d'assumer son rôle de facilitatrice et de plateforme d'échange en organisant pour ses adhérents (groupements membres et Membres Experts) divers événements : des ateliers interactifs favorisant le partage d'expériences, des webinaires animés par des experts métier, ainsi que le Séminaire annuel des dirigeants, renforçant ainsi la cohésion et l'expertise au sein du réseau.

## Webinaires

### Pour apprendre et s'inspirer sur des sujets incontournables

Cette année, la FCA a proposé à ses adhérents une série de webinaires orientés terrain, autour de sujets clés comme l'IA et la relation client, la RSE ou la facturation électronique. Des formats courts pour sensibiliser et accompagner les groupements de commerçants indépendants sur tous les enjeux essentiels de leur modèle, de ses spécificités, et de leur activité.



**16 mai 2024**

**Les recommandations du médiateur**

**4 juin 2024**

**Embarquez votre réseau autour des enjeux de la RSE !**

**15 novembre 2024**

**Anticipez la réforme de la facturation électronique avec une Plateforme de Dématérialisation Partenaire (PDP)**

**6 mars 2025**

**L'IA au service de la relation client et du marketing**

**18 mars 2025**

**Dirigeants et communicants : êtes-vous pleinement visibles et influents sur LinkedIn ?**

**15 avril 2025**

**Comment mettre en place et pérenniser une démarche RSE forte en local ?**



**Séminaire des Dirigeants 2024.** Deux jours pour explorer les fantasmes, les réalités et les opportunités autour de l'IA, en présence de 65 dirigeantes et dirigeants de groupements de commerçants indépendants et d'experts reconnus.

Table-ronde

## Focus sur le paiement par carte bancaire

La FCA organisait le 16 octobre un petit-déjeuner suivi d'une table ronde en partenariat avec CB. L'objectif : sensibiliser les commerçants aux enjeux de coût, de fiabilité mais aussi d'expérience client du paiement, « dernier kilomètre » de l'acte d'achat.



« Avec Benoit Jaubert, nous avons eu l'honneur de contribuer à la réflexion sur l'importance des données dans le commerce, aux côtés de leaders tels qu'Intermarché ou Artefact, en partageant la vision et les initiatives du Groupement Optic 2000 sur ce sujet crucial lors du Séminaire des Dirigeants 2024.

Un grand merci à la FCA pour l'organisation de ce séminaire inspirant. Ces réflexions collectives renforcent notre ambition : conjuguer innovation et responsabilité pour écrire le commerce de demain. »

— **Olivier Padieu**, Président du Groupement Optic 2000

# Nos formations font grandir les acteurs du réseau

Organisme de formation depuis 1980, la FCA a décidé de développer pleinement son activité de formation en lançant en mars 2024 son premier catalogue de formations pour tous les acteurs du Commerce Coopératif et Associé. RSE, droit coopératif ou encore communication de crise, ce sont aujourd'hui plus de 30 formations qui sont proposées aux adhérents de la FCA.



## Une offre adaptée aux besoins

Consciente des défis croissants auxquels sont confrontés les entrepreneurs indépendants, la FCA a développé une offre de formation diversifiée et adaptée aux spécificités du Commerce Coopératif et Associé.

Ces formations visent à renforcer les compétences des acteurs du réseau, qu'ils soient administrateurs de groupement, chefs d'entreprise associés, dirigeants, collaborateurs ou Membres Experts.

# 10

formations ont été ajoutées au catalogue de la FCA dès septembre 2024

« Une vraie réussite collective ! J'espère que les participants en garderont un bon souvenir et que les enseignements donnés leur serviront demain. »

— **Jean-Christophe Grall**,  
Avocat Associé et Fondateur de Grall & Associés, Membre Expert de la FCA  
(concernant la formation concurrence du 13 mars 2025)

97%

des stagiaires  
accueillis  
ont été satisfaits  
de nos formations  
en 2024

105

stagiaires ont été  
formés en 2024

En 2024, la FCA a franchi une étape significative en lançant son premier catalogue de formations, structuré autour de trois axes principaux :

- **formations dédiées aux acteurs du groupement** : ciblant les administrateurs, dirigeants et collaborateurs, ces sessions abordent des thématiques telles que la gouvernance, la stratégie d'entreprise et le management ;
- **formations destinées aux acteurs du lieu de vente** : conçues pour les chefs d'entreprise, dirigeants et collaborateurs en point de vente, elles portent sur des sujets comme la relation client, la gestion opérationnelle et le développement commercial ;
- **formations transverses** : pertinentes pour l'ensemble des acteurs, elles couvrent des domaines tels que le droit de la concurrence, la communication et la gestion de crise.

La FCA veille à ce que ses formations soient en phase avec les évolutions du marché et les défis contemporains. Parmi les thématiques récemment abordées, on peut citer la

transmission-reprise et la gestion du patrimoine, ou encore l'optimisation des baux commerciaux.

### Des solutions accessibles à tous

Afin de répondre aux contraintes et aux disponibilités variées de ses membres, la FCA propose des formats de formation flexibles :

- **sessions inter-groupements** : favorisant les échanges entre professionnels de différents secteurs, ces formations permettent un enrichissement mutuel et le partage de bonnes pratiques ;
- **modules intra-groupement** : conçus sur mesure pour répondre aux besoins spécifiques d'un groupement particulier, ces programmes assurent une approche ciblée et contextualisée ;
- **formats hybrides** : combinant présentiel et distanciel, ils offrent une souplesse appréciable, notamment dans le contexte actuel où la digitalisation des apprentissages est devenue incontournable.

Cette adaptabilité témoigne de la volonté de la FCA de rendre ses formations accessibles au plus grand nombre, tout en tenant compte des réalités opérationnelles de chacun.

### Une démarche continue de mise à jour

Au-delà de la simple transmission de savoirs, la FCA s'engage dans une démarche globale visant à accompagner ses membres dans leur développement professionnel. Cet engagement se traduit par une veille constante sur les évolutions du secteur, une actualisation régulière des contenus pédagogiques et une collaboration étroite avec des experts reconnus.

La FCA continue ainsi de donner corps à sa mission : épauler les acteurs du Commerce Coopératif et Associé dans tous les défis qui les attendent.

# Notre Club d'experts

Dans un contexte de forts enjeux pour le commerce, la FCA a créé le statut de Membre Expert Associé pour faciliter la synergie entre les groupements coopératifs et associés et des professionnels détenteurs d'une expertise reconnue dans des domaines essentiels.



**Panel d'expertises**

## L'annuaire

La FCA met à disposition des groupements membres un panel d'experts identifiés et qualifiés, répertoriés par fonction et compétences dans un annuaire public. Les Membres Experts de la FCA sont des personnes physiques qui manifestent un intérêt à la Fédération ; ils sont qualifiés et susceptibles d'apporter aux groupements membres de la FCA leurs compétences, expériences et savoir-faire.

### Partager des idées

## Les notes

La FCA fournit aux Membres Experts l'opportunité de partager leurs contributions personnelles au travers de notes dédiées partagées auprès des groupements membres.

Plus de  
**40**

Membres Experts  
ont déjà rejoint la FCA



Le Directeur juridique de la FCA, Alain Souilleaux, a présenté en janvier 2025 le premier guide de la collection « **La Coopérative & Vous** », issue d'un travail collaboratif avec les Membres Experts et les groupements membres.

Témoigner

## Les webinaires

Chaque année, de nombreux Membres Experts partagent leur savoir et expérience à l'occasion de webinaires réservés aux groupements membres, autant de témoignages de spécialistes très prisés des groupements.

### 7 webinaires « La Parole aux Membres experts » ont eu lieu entre mai 2024 et mai 2025 et sont disponibles en replay

- Achats-Remises : contrôlez vos RFA et pilotez vos risques.
- IA : comment l'intelligence artificielle va révolutionner la digitalisation de l'offre magasin, booster leur diffusion et diminuer les invendus.
- L'assistance financière d'une coopérative à un adhérent.
- Secret d'affaires et concurrence déloyale : sécurisez vos actifs stratégiques.
- Pilotage des comptes annuels.
- Les nouveaux règlements DSA-DMA : comment en saisir les opportunités et identifier les risques.
- Droit au bail : cession du fonds de commerce et/ou des parts sociales dans le cadre d'un groupement.

## Des experts collaboratifs

Plusieurs Membres Experts participent aux côtés des représentants des groupements et des équipes de la FCA aux travaux de constitution de guides, notes de doctrine et Foire aux questions ainsi qu'aux réflexions prospectives concernant l'évolution de la réglementation et les usages de l'IA.

Diffuser les savoirs

## Les formations

Dans le cadre du développement par la FCA de son activité de formation, les Membres Experts qui ont la fibre de formateur peuvent proposer de faire partie du « Réseau des savoirs » et contribuer au programme de formation destiné aux groupements membres de la FCA et à leurs adhérents.

# L'intercoopération : quand les coopératives coopèrent

L'intercoopération est le prolongement naturel des principes fondateurs du modèle coopératif et associé. En faisant le choix de privilégier des partenaires qui partagent leur modèle, les groupements du Commerce Coopératif et Associé font le choix de grandir ensemble pour faire la différence.

## Mutualiser des achats, des données...

Lors du séminaire des dirigeants de la FCA, en novembre 2024, l'idée s'est imposée de renforcer les actions d'intercoopération entre groupements du Commerce Coopératif et Associé membres de la FCA. Un groupe de travail dédié a ainsi vu le jour, avec plusieurs pistes à l'étude : un dispositif de titres cadeaux permettant aux collaborateurs et aux chefs d'entreprise de bénéficier d'offres avantageuses dans les réseaux du Commerce Coopératif et Associé ; la mise en commun au niveau inter-groupement de certains achats ; et la mutualisation des données, pour libérer tout le potentiel de l'IA mais aussi et surtout pour peser face aux géants du numérique et garantir l'utilisation éthique d'une ressource convoitée.



**Séminaire des dirigeants 2024.** À l'aube de la révolution de l'intelligence artificielle, El Mahdi El Mhamdi, chercheur en IA, enseignant à Polytechnique et précédemment Senior Research Scientist chez Google, a encouragé les dirigeants des groupements membres de la FCA à travailler en commun pour garder la mainmise sur leurs données, en tirer pleinement parti et fixer le cadre de leur utilisation face à des plateformes tierces.



Olivier Urrutia (3<sup>e</sup> à g.) était sur la scène de « L'Œil de l'Immo » aux côtés de Guillaume Martinaud (dr.), Président d'Orpi, et de Patrick Mirouse (2<sup>e</sup> à g.), Président du groupement coopératif ECF, deux réseaux adhérents à la FCA.

## Partager des bonnes pratiques et des retours d'expérience

Si l'intercoopération se joue dans la collaboration directe entre les groupements, elle intervient aussi à tous les échelons dans le partage de bonnes pratiques et le retour d'expérience. Une approche en miroir du fonctionnement des coopératives et des groupements, où les chefs d'entreprise ont la liberté d'entreprendre, et où les innovations font souvent des émules au bénéfice de tout le collectif. Dans cet esprit, la FCA intervient régulièrement dans les événements organisés par ses adhérents. Invité à prendre la parole sur le salon RENT à l'occasion d'une table ronde organisée par Orpi en novembre, le Délégué général de la FCA, Olivier Urrutia, a par exemple rappelé les mérites du modèle coopératif et associé en temps de crise. L'occasion de faire un tour d'horizon des meilleures pratiques observées dans d'autres coopératives, et de s'en inspirer. Une intervention appréciée redoublée d'une invitation en décembre à l'occasion du salon d'Orpi « L'Œil de l'Immo ».

# Notre service de médiation de la consommation



La parole à

**Marc-Aurèle Carucci,**  
Médiateur de la Consommation  
du Commerce Coopératif  
et Associé

Depuis 2015, la Médiation du Commerce Coopératif et Associé (MCCA) constitue un outil pour favoriser le règlement amiable des litiges susceptibles de survenir entre consommateurs et points de vente du Commerce Coopératif et Associé.

La qualité de service de la MCCA conduit un nombre croissant de groupements à en faire une instance privilégiée de résolution des litiges avec leurs clients. En 2024, **trois nouveaux adhérents** sont venus la rejoindre.

« Les saisines concernent en majorité la garantie légale de conformité, des problématiques liées au paiement, et le respect des obligations contractuelles. »

— **Malika Bekhti**, Juriste Médiation de la FCA

« L'année 2024 a été marquée par une nette amélioration dans le traitement des dossiers en collaboration avec nos professionnels adhérents. Non seulement le nombre de dossiers résolus avant Avis de médiation est plus important que les années précédentes, mais les Avis de médiation sont aussi de plus en plus souvent acceptés par les deux parties. Et cette année, 75 % des saisines qui nous ont été adressées étaient recevables, un accroissement qui s'explique notamment par le renforcement de l'information de nos professionnels adhérents à destination des consommateurs. Chaque dossier résolu, c'est une confiance et un lien social restaurés, une petite victoire pour un mieux vivre ensemble. C'est dans ce sens humaniste, portée par les valeurs coopératives, que la MCCA poursuit son action. »

## 75%

des saisines reçues en 2024 ont été jugées recevables par le médiateur de la MCCA, un nombre qui reflète la constante progression des saisines recevables

## 82%

des saisines sont faites via le site Internet de la médiation [www.mcca-mediation.fr](http://www.mcca-mediation.fr)

## 311

dossiers ont été reçus par la Médiation en 2024, qui franchit le cap symbolique des 300 saisines

# Conseil d'administration au 11 mars 2025

## Bureau



**PRÉSIDENT**

**Jean Pierre Dry**

Président d'honneur de Passion Beauté



**VICE-PRÉSIDENT**

**Didier Duhaupand**

Adhérent du Groupement  
Mousquetaires



**VICE-PRÉSIDENTE**

**Pascale Gozzi<sup>1</sup>**

Associée et Administratrice  
de Céraclès Coopérative  
(anciennement Sport 2000)



**TRÉSORIER**

**Stéphane Conty**

Associé et administrateur  
de Synalia



**SECRÉTAIRE**

**Mickaël Hebert**

Secrétaire général  
d'Intersport France

## Administrateurs

**Jacques Baudoz**

Président-Directeur général de JouéClub

**Frédéric Bonaparte**

Adhérent E.Leclerc

**Brice Cardi**

Président de l'Adresse Immobilier

**Olivier Cohn**

Directeur général de Best Western France

**Hervé Flambard<sup>2</sup>**

Associé et administrateur de Coopérative U

**Hélène Grillet<sup>3</sup>**

Présidente-Directrice générale  
du groupement Les Architecteurs

**Benoît Le Gavrian**

Président du Directoire de Giphar

**Frédéric Mazeaud**

Associé Krys Group

**Frédéric Ondet**

Président du Directoire de Gedicoop

**Olivier Padieu**

Président d'Optic 2000

**Armand Pinton**

Président d'Astera

**Éric Plat**

Président-Directeur général d'Atol les Opticiens

**Yannick Signes**

Associé et membre du Conseil de gérance d'Orpi

<sup>1</sup> Cooptée le 10 décembre 2024 à la place de Thierry Lavigne.

<sup>2</sup> Coopté le 11 mars 2025 à la place de Laurent Thévenin.

<sup>3</sup> Cooptée le 10 septembre 2024 à la place de Cédric Louard.

# Votre équipe



**Olivier Urrutia**  
Délégué général



**Virginie Fenayon**  
Assistante de direction



**Vincent Martin**  
Directeur du Collège alimentaire



**Alain Souilleaux**  
Directeur juridique



**Samia M'hamdi**  
Juriste



**Malika Bekhti**  
Juriste Médiation



**Yamina Saydi**  
Responsable communication  
interne et relations adhérents



**Oscar Dassetto**  
Responsable communication  
institutionnelle

# Ils ont rejoint la FCA

## Biocoop

Biocoop est le n° 1 des magasins Bio spécialisés en France avec 740 points de vente et 1 100 sociétaires – commerçants, producteurs, consommateurs et salariés – pour un chiffre d'affaires cumulé de près de 1,7 milliard d'euros en 2024, en croissance de 8,5 %.

Son adhésion est venue renforcer et conforter la représentativité de la FCA, qui compte désormais parmi ses adhérents 4 des 5 premiers distributeurs de produits alimentaires bio.

**« Depuis près de 40 ans, notre raison d'être n'a pas bougé : développer l'agriculture biologique dans un esprit d'équité et de coopération. En rejoignant la FCA et ses enseignes du Commerce Coopératif et Associé, Biocoop entend continuer à faire rayonner son modèle unique, le seul capable de donner corps à notre ambition : développer une société plus durable ! »**

— **Henri Godron**, Président de la Coopérative Biocoop

**« Biocoop a relevé avec brio le défi des crises successives grâce à un cap clair : exigence, transparence et confiance. Rejoindre la FCA s'inscrit dans la continuité de notre combat pour un commerce juste, et pas juste le commerce. »**

— **Frank Poncet**, Directeur général de la Coopérative Biocoop

## SOCODA

Alliance de distributeurs indépendants multi-spécialistes au service des professionnels du bâtiment et de l'industrie, SOCODA regroupe 200 distributeurs indépendants, réalisant 3,3 milliards d'euros de chiffre d'affaires à travers 1 000 points de vente.

## Ospharm

Spécialisé dans l'analyse de données et l'accompagnement métier pour les pharmaciens indépendants, Ospharm est un acteur incontournable de la « HealthTech » avec des solutions de pointe proposées à ses 11 500 officines adhérentes.

**« À l'heure où la donnée est au cœur de toutes les révolutions – dématérialisation, optimisation des parcours de soins, intelligence artificielle... – il est essentiel que les pharmaciens gardent la maîtrise de cet enjeu stratégique. Pour Ospharm, rejoindre la FCA est une étape clé afin de continuer à valoriser et à défendre un modèle qui fait le pari de l'intelligence collective au service des pharmaciens indépendants. »**

— **Olivier Dufut**, Président d'Ospharm et pharmacien à Dijon

## COS et Notaires Office

Tout début 2024, deux réseaux ont également fait leur entrée à la FCA : la coopérative COS – pour Coopérative Objectif Santé – et Notaires Office.

Le réseau COS, qui réunit plus de 350 pharmacies indépendantes, vient conforter la représentativité de la FCA pour défendre le modèle coopératif et associé au service d'une pharmacie libérale, indépendante et performante. Ce sont désormais huit groupements de pharmaciens indépendants qui portent d'une même voix les intérêts de plus de la moitié des officines françaises à travers la FCA.

Jeune coopérative qui a vu le jour en 2020, Notaires Office rassemble une cinquantaine d'études de toute taille, partout en France, réunies par une expertise d'excellence doublée d'une forte exigence déontologique. Avec 95 notaires associés, 53 points d'accueil et 644 collaborateurs, Notaires Office illustre la dynamique à l'œuvre dans le secteur des services, où le modèle coopératif et associé est en plein essor.

# Nos adhérents

<b>ACDLEC</b>	Animalerie E.Leclerc, Audition E.Leclerc, Brico E.Leclerc, E.Leclerc, E.Leclerc Drive, E.Leclerc Express, E.Leclerc Location, E.Leclerc Relais, E.Leclerc Traiteur, E.Leclerc Station-Service, Espace Culturel E.Leclerc, Jardi E.Leclerc, Jouet E.Leclerc, L'Auto E.Leclerc, Le Manège À Bijoux E.Leclerc, Ma Cave Par E.Leclerc, Optique E.Leclerc, Parapharmacie E.Leclerc, Sport E.Leclerc, Une Heure Pour Soi, Voyages E.Leclerc	<b>Group Digital</b>	Expert, Group Digital, La Casa Moderna
<b>Actura</b>	Actura	<b>Groupe JouéClub</b>	JouéClub, La Grande Récré
<b>Alkor</b>	Burolike, Ioburo, Majuscule	<b>Groupement Mousquetaires</b>	Bricocash, Bricomarché, Bricorama, Intermarché Contact, Intermarché Express, Intermarché Hyper, Intermarché Super, Le Drive Intermarché, Netto, Rapid Pare-Brise, Rody
<b>Astera</b>	Astera, Santalis	<b>Intersport France</b>	Black Store, Go Sport, Intersport Outlet, Intersport
<b>Atol</b>	Atol Audition, Atol Les Opticiens, Atol Access	<b>Komilfo</b>	Komilfo
<b>Axenergie</b>	Axenergie	<b>Krys Group</b>	Krys, Krys Audition, Le Collectif Des Lunetiers, You Do
<b>Bigmat France</b>	Bigmat	<b>L'Adresse</b>	L'Adresse
<b>Biocoop</b>	Biocoop	<b>Le Groupement Carrelage et Bain</b>	Carrelage et Bain
<b>Biomonde Solidarité</b>	Biomonde	<b>Les Architecteurs</b>	Les Architecteurs
<b>BWH Hotels</b>	Aiden By Best Western, Best Western, Best Western Plus, Best Western Premier, Best Western Premier Collection, Best Western Signature Collection, Sure Hotel By Best Western, Sure Hotel Collection By Best Western, Worldhotels Crafted, Worldhotels Elite, Worldhotels Distinctive, Worldhotels Luxury	<b>Main et Levain</b>	Victor Florent
<b>C10</b>	C10, Comptoir Des Vignes, La Cervoiserie	<b>Mr. Jardinage</b>	Mr. Jardinage
<b>Céracès Coopérative</b>	Mondovélo, S2, Sport 2000, W.A.S. We Are Select, Ekosport Rent, Espace Montagne	<b>Notaires Office</b>	Notaires Office
<b>Cofaq</b>	Bricopro, Epagri Campagne-Élevage, Master Pro, Distribution Du Bâtiment, Securom	<b>Orpi</b>	Orpi
<b>Coopérative U</b>	Courses U.Com, Hyper U, Super U, U Express, U Location, Utile	<b>Ospharéa</b>	Ospharm
<b>Coopérative Welcoop</b>	Anton & Willem, Wellpharma	<b>Passion Beauté</b>	Passion Beauté
<b>COS</b>	Pharmacie COS	<b>Running Conseil</b>	Running Conseil
<b>ECF</b>	ECF (École de conduite française)	<b>Visual</b>	Visual
<b>Edra</b>	Axial	<b>SAPC</b>	Camara
<b>EK France</b>	Ambiance & Styles, Culinarion	<b>SOCODA</b>	SOCODA
<b>Elsie Groupe</b>	Elsie Santé	<b>Socopharm Réunion</b>	Cap Pharma Réunion, Kôté Santé
<b>Entendre</b>	Entendre	<b>SOCOREC</b>	SOCOREC
<b>Espace Coopérative</b>	Espace Revêtements, Prodygiène	<b>Synalia Cooperative</b>	Guilde des Orfèvres, Julien d'Orcel, Montres and Co
<b>Europiscine</b>	Europiscine	<b>The Originals</b>	The Originals Access, The Originals Boutique, The Originals City, The Originals Collection, The Originals Relais, The Originals Residence
<b>Finance Conseil</b>	Finance Conseil	<b>Totum</b>	Totum Pharmaciens
<b>France Maternité</b>	Bébé 9	<b>UCEM</b>	Crozatier, Expert Litier, Meublena, Monsieur Meuble
<b>Gadol Optic 2000</b>	Audio 2000, Lissac, Optic 2000	<b>Udife</b>	Ecoplus Funéraire, Le Choix Funéraire, Tradition Funéraire
<b>Gedicoop</b>	Gedibois, Gedicoop Concept Store, Gedimat	<b>Unifrance</b>	Pisteurs, Unifrance
<b>Giphar</b>	Giphar	<b>Union Healthcare</b>	Technicien de Santé, Pharelya
<b>Giropharm</b>	Giropharm	<b>Vidi</b>	Vidi
<b>GLBD</b>	Canal BD		

## Membres associés au titre de la Médiation du Commerce Coopératif et Associé

Caseo, Centrale des Opticiens, Dyapason, Fédération française des pompes funèbres, FUNERIS, Kidepann (groupement Komilfo).





**Responsable de la publication**

Oscar Dassetto  
odassetto@fca-commerce-associe.fr

**Conseil éditorial**

Farénis

**Conception graphique et réalisation**

BA-BA ([www.ba-ba.fr](http://www.ba-ba.fr))

**Photographies**

Fédération du Commerce Coopératif et Associé,  
Florence Bonny, Flickr (CC-BY-4.0 : © European  
Union 2022 – Source : EP), Adobe Stock, Patrick  
Bagein, photodeporteur.fr, Julien KNAUB / ORPI

Imprimé sur papier FSC® 100 % recyclé issu  
de forêts durablement gérées par un imprimeur  
certifié Imprim'Vert

Tous droits réservés  
Mai 2025



77, rue de Lourmel  
75015 Paris  
Tél. : 01 44 37 02 00

 [fca-commerce-associe](#)

 [FCACommerce](#)

 [FCA.CommerceAssocie](#)

[www.commerce-associe.fr](http://www.commerce-associe.fr)